

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE  
de  
La Fare-les-Oliviers**

N° 2023\_2\_2

**Objet : COMPTE DE GESTION 2022  
DU CCAS**

**VOTE :  
UNANIMITE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil d'Administration du Centre

Communal d'Action Sociale de la

Commune de

**LA FARE LES OLIVIERS**

**Séance du 14 avril 2023**

L'an deux mille vingt trois, le 14 avril, à 16 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de La Fare les Oliviers, dûment convoqué conformément à l'article 48 de la Loi du 5 avril 1884, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Olivier GUIROU**.

Etaients présents :

Mr GUIROU Olivier,  
Mme WECKERLIN Carine,  
Mme BARATA Silvia,  
Mme BAUMANN Claude,  
Mme CHAUVIN Anny,  
Mr DUMETZ Jean-Philippe,  
Mme GIRAUD Alberte,  
Mme PAUL Jany,  
Mme DAHMAN Hinda,  
Mme MERZOUGUI Noura,

Absents :

Mme ROSMARINO Laurence,  
Mr CASTELLO Patrick.

Absents donnant pouvoir :

Mme MOREL Anne marie à Mme BARATA Silvia

Secrétaire de la séance :

Mme MIQUELAJAUREGUI Sandrine –  
Responsable du CCAS

## Compte de Gestion 2022 du CCAS

En application de l'article L. 2121.31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil d'Administration exerce un contrôle similaire sur les écritures du Président et celles du Comptable et doit arrêter, au cours d'une même séance, le Compte Administratif de Monsieur le Président et le Compte de Gestion de Monsieur le Comptable Public.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le compte de gestion comprend l'ensemble des opérations budgétaires effectuées au cours de l'exercice 2022, auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du Comptable.

Monsieur le Président souligne auprès de l'assemblée que les résultats dudit compte sont conformes aux résultats du Compte administratif du CCAS afférent à l'exercice 2022 approuvé lors de la même séance du Conseil d'Administration et se présentent comme suit :

### Section de fonctionnement :

- Titres de recettes émis : 192 561,80 euros
- Annulations de titres : 255,24 euros
- Mandats émis : 203 156,69 euros
- Annulations de mandats : 832,12 euros
- Résultat de l'exercice 2022 : -10 018,01 euros
- Excédent de fin de clôture 2021 après affectation : 33 813,67 euros
- Résultat de clôture 2022 : 23 795,66 euros

### Section d'investissement :

- Titres de recettes émis : 3 547,15 euros
- Mandats émis : 604,07 euros
- Résultat de l'exercice 2022 : 2 943,08 euros
- Excédent de fin de clôture 2021 : 10 097,82 euros
- Résultat de clôture 2022 : 13 040,90 euros

En conséquence, le résultat global des deux sections est de 36 836,56 euros.

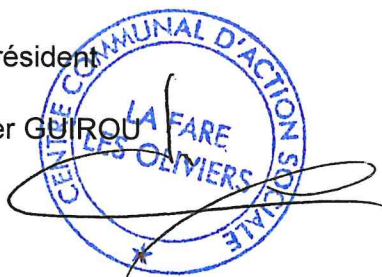
### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Compte administratif du CCAS afférent à l'exercice 2022 ;  
Vu le Compte de gestion du CCAS afférent à l'exercice 2022 ;  
Considérant que les opérations retracées dans le compte de gestion 2022 du CCAS sont régulières ;  
Considérant que le compte de gestion 2022 du CCAS dressé par Monsieur le Comptable Public, n'appelle par ailleurs aucune observation ni réserve ;

- **APPROUVE** sans observation ni réserve le Compte de Gestion pour 2022 dressé par Monsieur le Comptable Public.

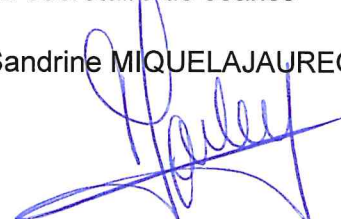
Le Président

Olivier GUIROU



La secrétaire de séance

Sandrine MIQUELAJAUREGUI



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 013201

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ARLES

ETABLISSEMENT : CCAS DE LA FARE

## Résultats budgétaires de l'exercice

62400 - CCAS DE LA FARE

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	13 645,19	226 608,67	240 253,86
Titres de recette émis (b)	3 547,15	192 561,90	196 109,95
Réductions de titres (c)		255,24	255,24
Recettes nettes (d = b - c)	3 547,15	192 306,56	195 853,71
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	13 645,19	226 608,67	240 253,86
Mandats émis (f)	604,07	203 156,69	203 760,76
Annulations de mandats (g)		832,12	832,12
Depenses nettes (h = f - g)	604,07	202 324,57	202 928,64
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	2 943,08		7 074,93
(h - d) Déficit		10 018,01	

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 013201

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ARLES

ETABLISSEMENT : CCAS DE LA FARE

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

62400 - CCAS DE LA FARE

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	10 097,82		2 943,08		13 040,90
Fonctionnement	33 813,67		-10 018,01		23 795,66
<b>TOTAL I</b>	<b>43 911,49</b>		<b>-7 074,93</b>		<b>36 836,56</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>43 911,49</b>		<b>-7 074,93</b>		<b>36 836,56</b>

Envoyé en préfecture le 25/04/2023

Reçu en préfecture le 25/04/2023

Publié le 25/04/2023

ID : 013-261300941-20230414-2023\_2\_2-DE